

DOMMAINE PUBLIC DP

Histoires d'un désarroi

HISTOIRE SIMPLE. Une société internationale de distribution d'essence analyse ses comptes et son bilan. Le rendement des fonds propres est jugé trop faible par rapport aux exigences de la bourse et de ses analystes. Le mot d'ordre est adressé à toutes les filiales: prenez les mesures adéquates pour intensifier la rentabilité! Conséquences: plusieurs petites stations suisses, saines, utiles, mais de rendement moyen sont fermées. Des postes de travail sautent, l'aménagement du territoire se démaille.

Histoire banale. La mise aux enchères d'un immeuble à la suite d'une faillite. Le représentant de la banque qui a assuré le premier rang mise à hauteur de son prêt. Les autres banques (deuxième et troisième rang) ne se dérangent même pas. Plusieurs centaines de milliers de francs sont perdus. Ils seront épongés par de gigantesques amortissements et provisions. 60 milliards pour la totalité des banques du pays; 10 milliards en 96 pour les trois grandes banques. Quand bien même le résultat comptable fut négatif à la suite de ces amortissements, chacun remarque que le même dividende est servi aux actionnaires des trois banques commerciales suisses.

Histoire paradoxale. La plus-value boursière de l'ensemble des actions suisses cotées, de fin 90, début de la crise, à aujourd'hui, après six ans de stagnation, représente 500 milliards. Cette plus-value n'est pas imposable en Suisse, contrairement aux pays champions du libéralisme comme la Grande-Bretagne ou les USA.

Ces histoires-là ne sont pas réservées aux spécialistes de l'économie. Elles font partie de la conscience collective; elles s'accompagnent d'un sentiment profond d'injustice et par conséquent le refus de tout effort civique supplémentaire, notamment fiscal.

Ce désarroi est perceptible en Euro-

pe à chaque élection, de la France à l'Irlande, dans l'accélération des alternances politiques. La gauche récolte le bénéfice d'un refus des excès de la société libérale, mais la droite joue sur le nécessaire contrôle de la dépense publique et le refus de l'impôt. Le rythme accéléré des alternances, qui s'accompagne d'un désenchantement à l'égard du politique, trahit cette perte de repères clairs. Malgré la stabilité du système politique suisse, elle est perceptible ici aussi: voir les péripéties vaudoises, le monocolorisme genevois souvent désavoué par le peuple sur des objets concrets. On ne réglera pas ce déboussolage en quelques lignes d'un programme. Mais on peut marquer fortement deux directions.

Corriger d'abord le sentiment d'injustice. Le civisme présuppose que tous tirent à la même corde. Le privilège est anti-civique. Dans la société actuelle, l'injustice s'exprime dans l'écart excessif des salaires, dans les gains boursiers, dans les placements à

haut rendement, dans les «jeux» des capitaux flottants. Sans une juste participation de ces revenus à l'effort collectif, on ne rétablira pas la confiance.

La deuxième condition est d'expliquer que nous sommes entrés dans une nouvelle société, la société de post-consommation. Elle a à supporter le coût du chômage, le coût d'une formation prolongée, le coût d'une population

vieillissante. Ces coûts cumulés sont considérables. On ne peut les nier simplement en parlant des excès de l'État Providence. Il faut au contraire clairement et équitablement les assumer.

Quoi qu'on dise, nous avons à gérer une société au coût social très élevé. Il faut d'abord le reconnaître et cela implique, ensuite, que chacun participe à l'effort pour sa juste part. Ces deux conditions ne sont pas aujourd'hui remplies. Ce n'est pas une question de programme politique, mais de morale civique.

AG

Du bon usage de la neutralité

Dans son rapport sur la restitution de l'or et des valeurs volés par l'Allemagne nazie, le sous-secrétaire d'État Stuart E. Eizenstat ne ménage pas les neutres en général et la Suisse en particulier. Cette appréciation peu flatteuse n'a pas plu à Dietrich Schindler, professeur honoraire de droit international et de droit européen à l'Université de Zurich, qui a récemment répliqué (Neue Zürcher Zeitung, 27 mai 1997). Compte rendu.

ON PEUT PARTAGER le jugement d'Eizenstat selon lequel la deuxième guerre mondiale ne fut pas un conflit comme les autres; l'Allemagne d'alors représentait un danger mortel pour la civilisation occidentale, donc pour les États neutres également. Mais de là à conclure, comme le fait Eizenstat, que le comportement des neutres fut moralement répréhensible, c'est méconnaître les circonstances de l'époque.

Pour Schindler, la Suisse n'avait tout simplement pas d'autre choix que de maintenir son statut de neutralité. Finalement, c'est grâce à l'absence de réaction des grandes puissances qu'Hitler a pu en toute impunité réaliser sa politique d'expansion (militarisation de la Rhénanie en 1936, annexion de la région des Sudètes en 1938). En 1935 encore, les États-Unis durcissent leur législation sur la neutralité. L'entrée en guerre de notre pays n'aurait guère présenté d'avantages pour les Alliés. Et un ralliement tardif en 1945, comme la Turquie et l'Argentine, alors que la défaite de l'Allemagne ne faisait plus de doute, n'aurait traduit qu'un pur opportunisme.

Dans la dernière partie de la guerre, la Suisse s'est conformée aux exigences des Alliés dans la mesure où le droit de la neutralité lui laissait une marge d'appréciation. Attitude confirmée par le communiqué final clôturant les négociations entre la mission Currie et notre pays en mars 1945: «Les gouvernements alliés expriment leur pleine compréhension pour la neutralité particulière de la Suisse qu'ils ont toujours respectée».

Les droits de la neutralité

Le fait que la Suisse n'ait pas eu d'autre alternative que de maintenir strictement son statut de neutralité ne signifie pourtant pas que ce principe fut appliqué avec toute la rigueur nécessaire. On ne peut reprocher à la Suisse de s'être conformée aux deux traités de La Haye de 1907 qui lui ont permis par exemple de résister aux pressions allemandes visant à museler la presse helvétique: le droit de la neutralité n'implique pas la neutralité des opinions. Ce droit lui a permis de commercer avec toutes les parties. Si, en avril 1939, le Conseil fédéral interdit les exportations d'armes, il doit rapide-

ment revenir sur sa décision de manière à pouvoir obtenir des belligérants les biens nécessaires à l'approvisionnement du pays.

Mais la levée de cette interdiction conduit rapidement à considérer le commerce des armes comme une activité tout à fait normale. Alors qu'initialement l'armement ne devait être livré que contre argent comptant ou en échange de biens vitaux, il fut bientôt vendu à crédit et sans contrepartie directe. Une pratique peu compatible avec le droit de la neutralité, même interprété de manière souple. Dans d'autres domaines également, la routine a engendré des négligences coupables. Ainsi l'acceptation par la Banque nationale suisse de l'or de la Reichsbank était certes licite, mais l'absence de curiosité de ses dirigeants quant à l'origine de cet or reste imparadmissible, tout comme le juridisme qui a conduit à la fermeture des frontières et au refoulement des réfugiés juifs.

Quitter son balcon

À la fin de la guerre, la Suisse était convaincue d'avoir été épargnée par la guerre grâce à sa neutralité armée, principe qu'elle érigea en valeur absolue et qui justifia son désintérêt pour la construction d'un nouvel ordre international. Grâce à la guerre froide, notre pays fut sauvé de l'isolement et la neutralité retrouva une nouvelle vertu: participation de la Suisse à la Commission de surveillance en Corée, déclaration de neutralité perpétuelle de l'Autriche, missions nombreuses de bons offices.

La fin de la guerre froide a mis un terme à la possibilité pour la Suisse de se soustraire à une collaboration internationale active. Sur notre continent, c'est au sein de l'Organisation pour la sécurité et la collaboration en Europe qu'elle a pu se rendre utile. Et elle est bien obligée d'appliquer les sanctions décidées par le Conseil de sécurité. Rattrapée par son passé, jugée parfois sévèrement avec des critères d'aujourd'hui pour des faits d'hier, la Suisse se doit maintenant de quitter le balcon duquel elle a longtemps considéré le monde et de trouver sa place dans la communauté internationale. Un cheminement difficile et douloureux tant la neutralité s'est nichée au cœur de la conscience collective de ce pays. *jd*

Pas de la bonne ethnie

Dès le début juin, des saisonniers d'ex-Yougoslavie occupent tous les lundis le hall de la gare de Lausanne. Berne veut qu'ils partent, eux aimeraient rester, les patrons veulent les garder, et le canton de Vaud pèse le pour, le contre.

LA GARE EST SOUVENT le sas merveilleux par lequel l'on s'échappe du quotidien – vers le sud par exemple. Mais pas seulement. Depuis trop longtemps, c'est aussi le rappel du retour obligé pour les saisonniers, c'est aussi le trait d'union impossible avec la famille restée au pays: Michel Bühler a écrit une chanson qui nous rappelle que «c'est pas par plaisir qu'ils voyagent» et qu'«on ne veut que leurs bras».

Depuis, beaucoup de saisonniers ont été renvoyés au pays, et surtout, la politique des trois cercles a été instaurée. C'est grâce à cette invention qu'une bonne centaine de travailleurs saisonniers de l'ex-Yougoslavie sont menacés de renvoi à fin août.

Ce n'est pas, en effet, par manque de travail qu'on ne veut plus d'eux – leurs patrons désirent qu'ils restent. Ce n'est pas parce que des Suisses envient leurs tâches – faire des bouquets de persil pour quelques centimes ne les inspire pas, même s'ils sont chômeurs. Et ce n'est même pas parce que des préten-

dants de pays voisins aimeraient prendre leur place – l'espace européen les attire plus volontiers.

Ces cent quarante saisonniers ont pourtant passé plusieurs années à travailler en Suisse, mais les quatre années de suite qui permettent de demander le permis B ne sont plus suffisantes pour les ex-Yougoslaves. Ils doivent en avoir totalisé huit, ou partir car ils ne peuvent obtenir de nouveaux permis.

Situation schizoïde

La gare, comme nœud ferroviaire, convient bien à la dénonciation d'une situation schizoïde:

Du point de vue économique, il est aberrant de renvoyer des travailleurs que leurs employeurs désirent garder, et qui sont seuls à accepter ce travail.

Humainement, il reste inacceptable de traiter les gens comme une vulgaire force de travail, une marchandise commandée puis retournée à l'expéditeur,

à plus forte raison lorsque le retour dans le pays d'origine pose des problèmes de sécurité.

Politiquement, il est suicidaire de proclamer des intentions d'intégration des étrangers et de pratiquer un tri d'après des critères ethniques, racistes.

Il est tout aussi aberrant d'élaborer une politique d'aide au développement et de supprimer l'aide que ces personnes envoient au pays.

Une demande de permis humanitaire ayant été refusée par l'Office fédéral des réfugiés à fin avril, depuis le lundi 9 juin, et ce tous les lundi matin jusqu'à la fin du mois, le hall de la gare de Lausanne sera occupé par des saisonniers ex-yougoslaves. Lundi 9, ils sont montés jusqu'au Château apporter une pétition et affirmer leur désir de vivre et travailler en Suisse.

C'est que le canton de Vaud a encore des permis B disponibles dans son contingent. On voit mal pour quelles raisons le Conseil d'État ne les attribuerait pas, même si cela devait déplaire à Berne. cp

ENSEIGNEMENT

L'école branchée

LA SITUATION EST paradoxale: la Suisse peut se prévaloir d'une densité d'ordinateurs personnels parmi les plus élevées au monde, mais seuls 9% de la population utilisent leur PC pour communiquer; par ailleurs l'équipement informatique des écoles reste encore très modeste et trop peu d'établissements ont accès au réseau Internet. Ce diagnostic d'analphabétisme fonctionnel est posé par un groupe de réflexion mandaté par le Conseil fédéral et dont le rapport est disponible sur Internet (<http://www.intro.ch>).

Pour ce qui est de l'école, les choses devraient changer rapidement. Le Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement, avec l'appui des Télécoms PTT, de son serveur Blue Window et de l'entreprise américaine Cisco Systems se propose de relier au «réseau des réseaux» l'ensemble des établissements scolaires du

pays d'ici deux ans. Pour moins de 5000 francs par an, chaque école et institution de formation à but non lucratif obtiendra l'accès au réseau, frais d'utilisation, assistance technique et appareils compris.

À Singapour, un ordinateur pour deux écoliers

Singapour ne mise pas sur l'aide de l'économie privée pour accomplir le grand bond en avant de l'informatique (*Basler Zeitung*, 11 juin 1997). Le gouvernement a décidé d'investir deux milliards de francs en cinq ans pour équiper jardins d'enfants, écoles et universités. Objectif: relier tous les établissements scolaires au réseau et mettre à disposition un ordinateur pour deux élèves. Selon le plan directeur de la formation récemment adop-

té, l'enseignant se bornera à déterminer les exigences à atteindre par l'élève et le programme minimum. À ce dernier d'élaborer sa démarche et de contrôler l'acquisition des connaissances à l'aide de l'ordinateur. Grâce au réseau, il aura accès aux informations nécessaires et pourra alors communiquer avec d'autres écoles et avec des spécialistes susceptibles de répondre à ses questions. À partir du quatrième degré, chaque enfant aura droit à sa propre boîte aux lettres électronique.

Ce projet révolutionnaire ne laisse pas d'inquiéter et a déjà suscité une vive polémique dans la presse locale. Dans une société qui a jusqu'à présent banni toute attitude individualiste et où le succès scolaire se mesure à la capacité de répéter la parole de l'enseignant, les écoliers sauront-ils poser les bonnes questions? jd

TVA: on t'aime peu, beaucoup

Verrons-nous les partis et associations de gauche occuper les places de marché en Suisse à deux mètres les uns des autres, attirer la population inquiète de l'augmentation du coût de l'assurance maladie à trois stands différents pour les inviter à signer trois initiatives?

Scénario cauchemar, et pourtant probable; et ceci au moment même où la menace d'une hausse de la franchise et des primes pour 1998 semble inéluctable, au moment où les caisses maladie jouent au chat et à la souris avec les assurés.

DÉJÀ SUR LES marchés, le Parti du travail occupe le terrain de l'assurance maladie; et sur la place St-Laurent à Lausanne, les passants s'arrêtent nombreux pour apposer leur nom et soutenir l'initiative popiste. Quant au Parti socialiste suisse, il a concocté deux initiatives portant sur le financement de l'assurance maladie et c'est lors du Congrès du 28 juin à Thoune que les délégués des sections trancheront pour l'un ou l'autre des deux textes. Enfin, l'USS a annoncé le lancement d'une initiative, présenté les grandes lignes de son projet en janvier de cette année, et déposera son texte définitif vraisemblablement fin juin. Les jeux sont donc ouverts, et les voies de la guérison multiples.

Les trois potions miracle

Si le Parti du travail fut le plus prompt à la détente, la mise en vigueur, en cas de succès populaire, de son initiative, «pour des primes d'assurance maladie proportionnelles au revenu et à la fortune» risque de prendre le plus de temps et les assurés ne verront pas leur situation s'améliorer avant longtemps. Jugeant que l'actuelle loi renforce les inégalités sociales, le Parti suisse du travail récupère la proposition lancée et négligemment abandonnée en 1994 par le parti socialiste de réduire à 50% des coûts globaux la participation des assurés, avec une répartition proportionnelle au revenu, à la fortune et à la taille des ménages. Le reste serait pris en charge par la Confédération par le biais de l'impôt fédéral direct, par les cantons et, élément nouveau, en ponctionnant «les sociétés commerciales». Les sociétés commerciales financeraient la correction des inégalités des cotisations individuelles par des redevances calculées en fonction «de leurs bénéfices, auxquels s'ajouteraient leurs amortissements et leurs réserves».

Projet de l'USS

Quant au Parti socialiste et à l'Union syndicale, ils s'accrochent à la nouvelle bouée de sauvetage eurocompatible, la TVA, mais sans voguer dans les mêmes eaux.

L'USS planche depuis longtemps sur le problème de l'assurance maladie, que ce soit pour en réformer le finan-

cement ou en réduire les coûts. En janvier 1997, elle publie sous la plume de Colette Nova un important dossier à ce sujet qui préfigure les objectifs de la future initiative. L'Union syndicale n'imagine pas une assurance maladie sans prime individuelle, car elle conduirait à l'étatisation du système de santé, perspective refusée en 1994 avec l'initiative «Pour une saine assurance maladie». L'USS opte donc pour un financement multiple qui s'appuierait sur un supplément TVA mais lié à une affectation détaillée, sur les gains provenant de la fiscalité directe – impôts cantonaux et fédéraux – et sur une réduction des primes individuelles compensée par ces suppléments fiscaux. La part cantonale – de l'ordre de 50% – servirait à financer les coûts hospitaliers et obligerait les collectivités cantonales à économiser et à identifier leurs surcapacités hospitalières. L'USS met l'accent sur un point qui sera déterminant dans son texte d'initiative: TVA et recettes fiscales cantonales doivent absolument être liées à un objectif précis et le rester. En résumé, le texte de l'initiative syndicale devrait comporter trois points:

- Les suppléments TVA – prévus à 4,7% – devraient être affectés d'une part aux traitements hospitaliers, d'autre part aux traitements ambulatoires onéreux. La TVA devrait couvrir environ 50% des dépenses actuelles des assurances maladie.
- La seconde moitié des frais hospitaliers serait assurée par les cantons comme c'est le cas actuellement.
- Les primes individuelles restantes ne devraient pas dépasser les 5% du revenu imposable. Sinon, ce seraient aux cantons de prendre en charge la différence.

Les prix décollent, la gauche récolte

Le PSS aime visiblement le grand débat démocratique puisqu'il présente deux scénarios aux délégués du Congrès. Aux oubliettes les anciennes réticences à augmenter la TVA, les deux variantes se proposent de financer les coûts de la santé, l'une avec une TVA estimée à 4%, l'autre à 8% et de supprimer totalement ou partiellement les primes individuelles. Le premier projet entend diminuer de moitié la charge des primes individuelles par le

la folie ou pas du tout

biais d'une TVA - prévue à 4%. Comme dans le projet USS, les primes individuelles ne devraient ainsi pas dépasser les 5% du revenu imposable. Le financement de l'assurance maladie serait donc assuré par les subventions des cantons et de la Confédération, par des primes d'assurés plafonnées et par un supplément TVA, «versé sous forme d'une contribution identique par personne assurée». Enfin, l'initiative insiste sur le renforcement du rôle de l'État, comme seule instance démocratiquement légitimée.

La seconde variante «pour la suppression des primes individuelles anti-sociales» est plus ambitieuse, voire même téméraire. Elle ne se contente pas d'une réduction de moitié des primes individuelles comme dans la première variante, mais propose leur suppression pure et simple pour les remplacer par des pourcentages supplémentaires de TVA - de l'ordre de 8% selon les estimations. La variante II du PSS prévoit aussi de donner au Conseil fédéral et au Parlement des compétences supplémentaires pour planifier le système de santé et surveiller l'augmentation des coûts.

Des réponses différentes

Depuis 1976, la part des pouvoirs publics au financement de l'assurance maladie s'est réduite comme peau de

chagrin et provoqua en partie l'augmentation des primes. La réaffirmation du rôle régulateur de l'État pour financer et maîtriser les coûts de la santé est commune aux projets de la gauche. Relancer le débat sur l'assurance maladie, rendre visible la préoccupation du monde politique face aux inquiétudes de la population, poser le problème des conséquences de la hausse du coût de la santé sur les ménages est un souci louable de la gauche.

Mais les moyens proposés révèlent bien des différences. Si le Parti du travail fait bande à part, c'est autour du politicum TVA. L'Union syndicale suisse préfère apporter des solutions concrètes et pragmatiques au financement de l'assurance maladie. Quant au PSS, sa première variante promeut le même pragmatisme inspiré par l'urgence de la situation; si celle-ci est choisie lors du Congrès, PSS et USS ont toutes les chances de travailler main dans la main et de présenter au peuple une initiative commune. Par contre, la seconde version propose, l'air de rien, de bouleverser totalement le système de santé suisse et d'entraîner la disparition totale des caisses maladie. Dans le même temps elle fait fi, avec une certaine désinvolture, des réticences passées de la gauche à adopter la TVA.

L'avenir des assurances sociales en Suisse doit-il systématiquement être assuré par la TVA? L'exigence européen-

ne d'une TVA à 18 ou 20% justifie-t-il qu'on y fasse appel dès que les responsables politiques sont dans l'impasse? Assurance maladie, assurance maternité, AVS, transversales alpines...

Avant de lancer des initiatives inspirées par la gravité de la situation, il faudrait en premier lieu définir sur le long terme les objectifs que l'on se donne.

Répartir le financement, maîtriser les coûts

Enfin, certes ces initiatives ont toutes les chances d'être soumises à votation populaire. Mais seront-elles encore d'actualité dans trois ou cinq ans? Les incertitudes conjoncturelles hypothèquent la mise en œuvre des initiatives proposées: d'une part, la proposition du Parti du travail de financer l'assurance maladie par le cash-flow des entreprises a le mérite de proposer des rentrées d'argent sans toucher aux petits et moyens salaires. Cependant, le financement de l'assurance maladie dépendra alors à 25% de la conjoncture et des aléas de l'économie. D'autre part, le pour-cent TVA proposé par le PSS ou l'USS sera-t-il identique dans trois ou cinq ans? Certainement non, si le coût de la santé n'est pas maîtrisé. Car s'il est urgent d'alléger les familles du financement de la santé, il est aussi indispensable de le maîtriser. gs

Financements de l'assurance maladie proposés par les initiatives

PDT

- Par une contribution de la Confédération équivalant au minimum à 50% des dépenses annuelles. La contribution fédérale servira à échelonner la participation des assurés selon leur revenu, leur fortune et le nombre de personnes dans le ménage.

- La contribution fédérale est financée par l'impôt fédéral direct, par les cantons et par les bénéfiques, amortissements et provisions des sociétés commerciales.

USS

- Par des suppléments TVA à affectation liée, pour les traitements hospitaliers, et pour certains traitements ambulatoires onéreux.

- Par les cantons qui prendront en charge la moitié des frais de traitements hospitaliers.

- Par les primes d'assurance maladie. Celles-ci ne doivent pas dépasser les 5% du revenu imposable. Au-dessus de cette proportion doit avoir lieu une réduction des primes par les cantons.

PSS I

- Par les subventions de la Confédération et des cantons.

- Par les primes des assurés. Gratuites pour les enfants, elles ne dépasseront pas les 5% du revenu imposable.

- Par le produit d'un supplément TVA. Le Parlement peut augmenter ce supplément.

- La Confédération coordonne la planification hospitalière

- Elle peut freiner les coûts par voie d'ordonnance.

PSS II

- Par les subventions de la Confédération et des cantons.

- Par un supplément TVA
- Par des franchises dépendantes du revenu.

- La Confédération fixe chaque année le montant à dépenser pour l'assurance maladie. Ce montant peut être réparti sur le plan régional et par domaine de spécialisation.

- La Confédération fixe les prix maximaux des prestations de l'assurance maladie obligatoire.

Des lavoirs et guinguettes à la télévision

Dans un livre simple richement illustré, Michelle Perrot, historienne, spécialiste des questions féminines, retrace le parcours des femmes vers la vie publique.

HISTORIENNE DU FÉMINISME, Michelle Perrot publie un ouvrage au titre provocateur, «Femmes publiques», sur le passage des femmes de l'espace privé, le logement, à l'espace public, la rue, les journaux, la politique, tout au long du 19^e et du XX^e siècle. Ce livre d'entretiens n'est pas un ouvrage savant. L'auteure y livre la synthèse toujours passionnante d'une vie d'historienne.

Au siècle passé, la femme du peuple mène une vie «publique». Les logements urbains sont étroits, sombres et incommodes. La vie se déroule dans les cours et sur les marchés. Les femmes font les courses pour leur famille, mais elles travaillent aussi pour les autres, pour gagner quelques sous en faisant des livraisons, en repassant le linge de familles aisées, ou en livrant le fruit de leur travail, couture ou broderie.

Vies de bistrot

Le lavoir est l'espace public féminin par excellence. La modernité a englouti ces lieux créés le plus souvent dans un but hygiéniste afin de lutter contre les épidémies. En France les derniers lavoirs ont disparu au début des années soixante. C'est un lieu de paroles, d'entraide et de disputes. Si le maître du lavoir est toujours un homme assisté de quelques aides, ceux-ci sont le plus souvent raillés et houspillés. Le jeu social est renversé. La femme y règne, les hommes ne sont que tolérés.

La bourgeoise occupe différemment l'espace public. Elle sort aussi dans les magasins, mais ses vêtements montrent clairement sa condition. Leur élégance, voire leur luxe est là pour exprimer la richesse ou le prestige de son mari ou de son compagnon. Le soir, on porte des bijoux et des vêtements de soirée.

Car de 1850 à 1950, on sort et beaucoup, pas seulement dans les bistrotis parisiens et les guinguettes peints par Renoir et Toulouse-Lautrec, mais aussi dans nos villes. Les cafés, cafés-concerts et autres tavernes sont nombreux et très fréquentés. Le cinéma prendra ensuite le relais. Il faudra attendre les années cinquante de ce siècle et l'arrivée de la télévision et du confort pour assister au grand recul de cette vie publique.

À l'autre extrémité de la société, dans cet univers de sexualité honteuse et mal assumée, la prostitution est quasi institutionnalisée avec ses maisons closes et ses courtisanes de luxe dont la presse suit les aventures avec la même gourmandise qu'elle met aujourd'hui à parler des top-models.

Égalité et anonymat

Michelle Perrot parle de la chaîne d'imitation-distinction qui se met en place. Dans un même café, une élégante côtoiera des ouvrières qui essaieront ensuite de se fabriquer des vêtements à l'image de ce qu'elles auront vu pendant que deux tables plus loin des prostituées s'afficheront avec leurs clients. Au tournant du siècle, la femme est peu autonome, mais elle occupe fortement l'espace public, même si elle n'est jamais seule. Les classes sociales sont fortement différenciées, mais tout le monde se côtoie et s'interpelle dans les lieux publics. Ce n'est pas le moindre des paradoxes: notre monde contemporain produit plus d'égalité et de liberté, a rendu plus indistinctes les frontières entre les classes et les sexes, mais en même temps il a brisé la sociabilité publique au profit de l'anonymat et du repli. *js*

Michelle Perrot, *Femmes publiques*, Seuil, 1997.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Claude Pahud (*cp*), Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*js*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Anne Rivier

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

Le plus dur métier du monde

Depuis l'automne passé, l'association Fleur de Pavé tient une permanence dans le quartier chaud de Lausanne. Un bus accueille les prostituées et leur offre un espace d'écoute et de parole.

La prostitution, qui est un métier relativement récent, puisqu'on peut dater son apparition d'un peu plus de 2000 ans, est indissociable du développement des rapports marchands, de l'urbanisation – et de la persistance des rapports de domination, dont celle des hommes sur les femmes.

La figure de la prostituée reste, avec celle d'épouse et de mère, la trilogie de l'imaginaire masculin. Sa position est ambiguë: elle est chargée d'infamie, puisqu'elle mêle l'activité sexuelle, domaine de la sphère privée, avec l'argent et les phantasmes masculins d'une femme disponible, évitant aux hommes les complications d'une véritable relation. Elle est par ailleurs l'objet de mythifications littéraires et cinématographiques.

Longtemps les prostituées ont été traquées, mises en fiches ou dans des bordels. Aujourd'hui coexistent deux tendances: aux Pays-Bas et en Allemagne, la prostitution est reconnue comme métier et s'insère dans l'univers des activités marchandes acceptées et normalisées; ailleurs en Europe et en Suisse, la prostitution se décriminalise, les femmes ne sont plus fichées ni persécutées par la police.

Les drogues dures, le sida: une «chance»

La «chance» des personnes prostituées a été l'apparition simultanée et liée de deux éléments: les drogues dures et le sida. Cette combinaison hautement mortelle oblige à la prise en compte de leur situation, car, outre la misère profonde des victimes, le problème des maladies sexuellement transmissibles est relancé avec acuité: de braves pères de famille sont potentiellement devenus des bombes ambulantes. Des fonds se libèrent alors plus facilement.

L'association Fleur de Pavé est née d'une rencontre d'intervenantes sociales et médicales avec huit femmes toxicomanes et prostituées. L'idée de la permanence et du bus vient de l'une d'elles. Depuis le 29 octobre 1996, la permanence est assurée deux soirs par

semaine. Dès le début, cette association a parié sur un travail collectif, sur une mise en commun des compétences et des expériences. L'originalité du fonctionnement de Fleur de pavé est cette volonté de parité – l'équipe qui travaille dans le bus est toujours mixte, composée de travailleuses sociales et de prostituées. Outre le fait de dépasser l'écueil de l'intervention extérieure moralisatrice, cette parité a permis un accès facilité aux prostituées.

Pour les douze travailleuses médicales et sociales – il n'y a, pour l'instant du moins, que des femmes – le bus doit permettre, à celles qui le désirent, de se raccrocher au réseau médico-social. Il fournit, d'autre part, des moyens de protection (préservatifs, lubrifiant, seringues). Halte sur le lieu de travail, il est un espace d'écoute et de rencontre qui favorise l'estime de soi par des échanges basés sur le respect.

Les prostituées recherchent dans l'association deux buts assez distincts:

Trouver un soutien pour se sortir de l'impasse et remonter la pente, – même s'il est difficile d'imaginer l'horizon lorsqu'on est au fond du trou. Natacha: «on se dit des fois qu'on arêtera dans trois, dans six mois. Mais on ne trouvera pas du travail comme infirmière ou assistante sociale... Alors plutôt qu'un boulot merdique et mal payé...» Natacha ne connaît pas d'exemples de reconversion.

L'autre objectif est la défense de la profession. Les rencontres, que le bus occasionne entre les différentes populations qui se prostituent, aident à résoudre des conflits de territoire, de pratiques, de tarifs (la crise incite ici aussi à la pression sur les prix), à faire circuler les informations sur la prévention.

Les premiers effets se font sentir: on se bat moins facilement entre associées, on se respecte plus et l'on essaye d'arriver à des accords sur les tarifs. Les clients négocient les prix, l'absence de préservatif. Toujours Natacha: «certains insistent pour ne pas mettre de préservatif. Ils ont parfois un siège pour bébé à l'arrière de la voiture.»

Fleur de Pavé est soutenue par l'Association du Relais, la Fondation Mère Sofia, la Pastorale de la rue, le Centre

St-Martin, la ville de Lausanne et le Service de la santé publique. À ce jour, le bus a reçu, en une soixantaine de soirées, près de quatre cents visites d'une huitantaine de femmes.

Des vies toujours difficiles

La population des prostituées, environ deux cents femmes à Lausanne, se répartit entre les boîtes de nuit, les salons et le trottoir. À côté des prostituées traditionnelles, à la route de Genève, que côtoient quelques «occasionnelles», se trouvent, plus haut dans la rue, les prostituées toxicomanes, et plus bas, dans le «Bronx», les prostituées d'origine africaine, qui travaillent trop et auxquelles les maquerelles laissent peu.

Leurs origines et leurs histoires sont différentes, toutes ont pourtant eu des vies difficiles, chahutées. Souvent le travail à la route de Genève est l'ultime étape qui a conduit des boîtes de nuit aux salons de massage, puis enfin au trottoir. Toutes ont également en commun l'isolement, la peur de l'agression. Les anciennes conseillent d'ailleurs aux nouvelles d'aller spontanément s'annoncer à la police des mœurs, qui n'a plus le droit de les ficher, pour être localisées plus aisément en cas de problème. Parfois aussi un ami veille au grain et relève les plaques minéralogiques. Cet «associé» n'est pas poursuivi, car le proxénétisme est, depuis la révision du code pénal en 1992, difficile à combattre: seul l'encouragement manifeste à la prostitution ou les pressions sont condamnables. Les hommes ou les femmes qui louent les salons de massage et prennent plus de la moitié de la recette ne sont pas condamnables, comme les gérances, comme les journaux qui publient les annonces.

Toutes ont aussi le problème de préserver une vie privée. Elles rencontrent une difficulté méconnue, l'incompatibilité de ce métier avec une vie sociale: les sorties se raréfient peu à peu, de crainte de croiser des clients, souvent au bras de leur femme, – gênant pour tout le monde et mauvais pour le commerce.

Ma chère Nahid

LE 23 MAI DERNIER, jour de tes cinquante-cinq ans, tu as élu ton nouveau président. Comme la plupart des Iraniennes, tu as choisi Seyyed M. Khatami, le dit modéré. En lui, tu as placé tous tes espoirs. Qu'Allah te préserve de la terrible déception, qu'Il exauce enfin tes modestes désirs.

À chaque fois qu'il se passe quelque chose d'important dans ton pays, je pense à toi très fort. Si fort que pendant quelques semaines, je te vois partout. Photos de presse, journaux télévisés, films de Makhmalbaf ou de Kiarostami; ton sourire ironique, ta silhouette déliée s'imposent à ma mémoire, ravivent les souvenirs. Même si les mollahs t'ont appris à lire et à écrire depuis mon départ de Téhéran, ma lettre, je le crains, restera sans réponse. J'ai définitivement perdu ta trace à fin juillet 1974, date à laquelle tu étais employée chez un ingénieur allemand d'Abbas Abad. Ceci toujours en cachette de tes parents qui te croyaient couturière dans un atelier du bazar. Profession autrement respectable que bonne à tout faire chez les farenguis, ces étrangers si bizarres que ton Empereur, Rois des rois, Lumière des Aryens, accueillait à bras ouverts en ce temps-là. Voilà donc plus de vingt ans que je tente d'imaginer tes sentiments, tes réactions, tes faits et gestes, bref, la suite de ton histoire.

Cendrillon islamique chez des parvenus

Ta vie de femme avait mal commencé. Répudiée après deux ans d'un mariage arrangé, tu t'étais réfugiée dans ta famille avec ton fils encore bébé. Tu l'avais élevé de ton mieux, au prix de mille vexations sociales et domestiques, jusqu'à l'âge de ses sept ans. Son père alors te l'avait repris. Sans état d'âme, sans aucune pitié. En parfaite légalité coutumière. Tu t'étais écroulée. Personne ne t'avait aidée à te relever. Houspillée par les tiens qui te reprochaient d'être à leur charge par ta seule faute, tu t'étais résignée à travailler en ville, chez des parvenus de Chemiran. Tes récits de Cendrillon islamique me révoltaient. Tu mangeais les restes des repas de tes patrons, accroupie dans l'herbe sous l'auvent de la cuisine. Tu dormais par terre, au pied du lit des enfants. Tu n'avais

qu'un congé par mois, un vendredi réduit à presque rien par l'interminable aller et retour en bus, des faubourgs de Rey aux beaux quartiers du Nord. Tu me racontais tes malheurs, Nahid, et j'étais bouleversée. Très jeune, déracinée, enceinte, je relevais d'une grande maladie quand un ami iranien nous avait présentées.

Confidences de femmes, échange de cultures

Le coup de foudre fut immédiat et réciproque. Tu m'as prise sous ton aile, tu m'as soignée, tu m'as guidée. Accessoirement, tu t'es occupée de mon ménage. Tu as fini par venir tous les jours. Nous parlions des après-midi entiers. Tu m'as confié des secrets que tu n'avais jamais confiés à personne. Dès secrets de femme rejetée, de mère niée. Tu m'as donné des conseils de sœur aînée. Tu m'as expliqué cette tragédie musulmane des sexes diabolisés, hiérarchisés, séparés dès l'enfance. Nous nous sommes disputées, évidemment. Tu étais croyante, moi pas. Mais nous n'étions pas fanatiques. Les prophètes, les messages de paix communs à nos deux religions avaient tôt fait de nous réconcilier. Nous étions naïves et curieuses, occupées de nos ressemblances plus que de nos différences. Nous avons échangé nos cultures comme des images à la récréation, nous nous sommes partagé les clés de nos serrures et les portes s'ouvraient les unes après les autres.

Blessure ouverte

Puis mon propre fils est né. J'étais guérie. Tu m'as suppliée de te garder, j'ai accepté. C'est là que tu as changé. Tu t'es approprié le nourrisson, tu me l'as volé. Tu l'as nourri, bercé, élevé à l'iranienne, tu ne voulais plus le lâcher. Tu es devenue possessive, irascible, jalouse. Ta blessure s'était rouverte.

Rappelle-toi, ma sœur, c'était sous le règne de Reza Pahlavi. Tu ne l'aimais pas. Lorsque ton cousin communiste avait disparu, tu avais, contre l'avis de ton père, remué ciel et terre pour le localiser. Malgré le soutien courageux d'un oncle policier, malgré tes relations parmi les étrangers des organisations internationales, les prisons du despote t'étaient restées fermées. Le

cousin était mort dans l'anonymat des dictatures. Le Chah n'était pas un démocrate.

Les oubliés de la révolution

Toi, Nahid, tu le trouvais «trop moderne». Sa blanche révolution t'avait laissée de marbre, elle qui pourtant t'avait accordé le droit de vote avant moi. Mais le développement économique anarchique et inégalitaire qui l'avait suivie t'avait foncièrement déplu. Tu détestais les nouveaux riches, leurs mœurs «dissolues», leur fièvre malsaine de la consommation, leur américanisation. La libération de la femme ne t'avait pas effleurée. Elle ne profitait qu'aux bourgeoises des grandes villes. À celles qui avaient de quoi se payer des avocats. Du reste, à supposer que tu en aies eu les moyens, les mâles de ton clan t'auraient interdit de te défendre. Tu leur obéissais. Par habitude, par commodité, par lassitude. Tu avais tant d'autres problèmes à résoudre, ton présent était si urgent que ces discours occidentaux de servitude et de droits t'ennuyaient. Toi, ton tchador, tu ne l'avais jamais quitté. À l'intérieur, tu refusais même d'enlever ton foulard. «Chez vous, les étrangères, les hommes entrent et sortent, c'est pire qu'un carrousel», tu riais aux éclats, tes dents lançaient des éclairs, tu étais belle, d'une beauté antique que les plis du voile, paradoxalement, actualisaient. Car tu étais l'Iran, le vrai. Celui de l'envers du décor, celui des masses méprisées, celui des oubliés des splendeurs pétrolières, celui des déshérités qui ont nourri la révolution et que la révolution a trahis. (À suivre)

Anne Rivier

En coulisse

GROS ACTIONNAIRES DE Calida SA, Walter Palmers et ses trois frères viennent d'encaisser près d'un million de plus-value boursière. Dans l'entreprise textile en question, où travaillent encore 550 personnes après restructuration, le salaire comprend une participation au bénéfice et une rémunération au mérite. Malgré cela, on trouve des couturières à 1900 fr. par mois, toutes primes comprises.